



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail: ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook: <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>

RAPPORT NARRATIF SEMESTRIEL

Projet Reboisement 1 400 « ACFCAM CRIS N°2018/400-359 »



Novembre 2021-Juin 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES ACRONYMES.....	3
1. Description.....	4
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l’Action et des résultats	
2.1. Résumé de l’Action	5
2.2. Résultats et activités	5
2.3. Matrice de cadre logique à jour.....	22
2.4. Matrice des activités.....	23
2.5. Plan d’Action à jour concernant les futures activités du projet. (Janvier à Décembre 2022).....	23
3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération	33
3.1. Evaluation des relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention et informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée :.....	34
3.2. Evaluation des relations entre l’ACFCAM/CTFC et les autorités publiques et leur influence sur l’Action :.....	34
3.3. Description des relations entre l’ACFCAM/CTFC avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l’Action :	35
3.4. Description des liens et des synergies développés avec d’autres Actions :	35
3.5. Antécédents des subventions de l’UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible :.....	35
3.6. Précédents stages dans le cadre des subventions de l’UE :.....	35
4. Visibilité.....	35

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES ET COURBES

Les tableaux 1 répartition des participants par thème, par zone d’intervention et par genre zone de savane.....	7
Les tableaux 2 répartition des participants par thème, par zone d’intervention et par genre zone de transition.....	8
La courbe présentant les niveaux de réalisation en zone de savane.....	10
Tableau 3 : Nombre de plantations créées en zone sèche	10
Graphique 1 : Nombre de plantations créées en zone sèche.....	10
Tableau 4 : Nombre de plantations créées en zone de transition.....	11
Graphique 2 : Nombre de plantations créées en zone transition.....	11
Tableau 5 : Nombre de plantation en zone de transition.....	12
Tableau 6 : résultats obtenu de l’activité approvisionnement en bois légal.....	12
Tableau 7 : nombre de plants et espèces produit par les communes zone de savane sèche pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire	17
Tableau 8 : nombre de plants et espèces produit par les communes zone de transition pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire	19

LISTE DES ACRONYMES

ACFCAM	Association des Commune Forestières du Cameroun
AED	Association pour l'Education et le Développement
AFCOM	African Commodities S.A
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APAF	Association des Producteurs d'Anacardiens et des Fruitiens de NdiKiniméki
APV/FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"
BM	Banque Mondiale
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CFC	Cellule de Foresterie Communale
CPCFC	Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse
CPF	Comités Paysans-Forêt
CSI	Centre de Santé Intégré
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
FC	Forêt Communale
FED	Fonds Européen de Développement
FNCoFor	Fédération Nationale des Communes Forestières de France
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Ha	Hectare
IOV	Indicateur Objectivement vérifiable
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
Km	Kilomètre
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MoU	Mémoire d'entente
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFOR	Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPP	Partenariat Public - Privé
PROCIVIS	Programme d'appui à la Citoyenneté Active
ProFE	Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, volets Forêt-Environnement)
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SVF	Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT
TdR	Termes de Référence
UdM	Université des Montagnes
UE	Union Européenne
ZSS	Zone de savane Sèche

1. Description

- 1.1. **Nom du coordonnateur du contrat de subvention** : OBIEGNI Thomas Dupont.
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : KEMAJOU Baudelaire – Directeur du CTFC.
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action**:

Nom du bénéficiaire de l'Action : Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

- 1.4. **Intitulé de l'Action**: « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.
- 1.5. **Numéro du contrat** : N° CRIS : 2018/400-359.
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : Du 20/12/2018 au 20/12/2022.
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Cameroun.
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles**¹(si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes):

Les dix-huit (18) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes ci-dessus citées.

- 1.9. **Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7)**: République du Cameroun, dans dix-huit (18) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

<i>Régions</i>	<i>Communes</i>
Adamaoua	Nyambaka
Centre	Ndikiniméki et Yoko
Est	Dimako
L'Extrême-Nord	Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Waza, Mora et Kousséri
Nord	Lagdo et Pitoa
Nord-Ouest	Tubah
Ouest	Bangangté et Tonga

¹ Les groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats

2.1. Résumé de l'Action

Le projet de reboisement de 1400 hectares de plantations dans les Communes de zones de savane sèche et de transition écologique prévu dans la convention de financement PAMFOR s'articule autour de l'APV/FLEGT. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des Communes, le développement de 1400 hectares de plantation en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les Communes bénéficiaires des zones de savane sèche (1000 ha) et de transition écologique (400 ha), et le développement du marché du bois domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

L'Action a engendré des effets positifs au cours de cette période de reporting. Plusieurs opérations d'entretien ont été engagées dans le cadre de la sécurisation des sites reboisés sur la période 2018 à Juin 2022 dans les zones de savane et de transition. Toutefois, l'Action a aussi permis aux Communes bénéficiaires de regarnir certains sites de 2019 et 2022 confrontés aux feux de brousse et aux animaux en pâturages. Les opérations d'entretiens, d'arrosages et de sécurisations ont continué, ce qui a permis sécuriser considérablement les superficies reboisées dans les différentes communes cibles.

On note que **2976.98 ha ont été reboisés et entretenus entre 2018 et Juin 2022 dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, soit un taux de réalisation de 297,8% et en zone de transition 448 reboisés et entretenus sur un objectif de 400 ha, soit un taux de réussite de 112%**

Au cours de cette période de reporting, tous les Communes cibles ont engagé les opérations d'entretien et de sécurisation des sites reboisés. Les équipes techniques communales se sont mobilisées pour assurer la réussite du Projet, grâce à l'accompagnement du CTFC, des Agents des services déconcentrés de l'Etat et particulièrement, ceux du MINFOF, du MINEPDED, du MINAT et du MINDDEVEL, des Chefs traditionnels et des Chefs d'établissements scolaires et sanitaires. Au cours de cette saison sylvicole 2022, les travaux d'entretien ont été engagés.

Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants non vigoureux, le projet acheter au bénéfice des communes **20 sacs de 100 kg d'anacardes et 30 000 sachets pour les communes de la zone de transition et 10 600 plants pour la commune de Tubah**.

Les communes ont produits avec leur propre fond **166650 plants dans la zone de savane sèche et 13450 plants dans la zone de transition** ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis, les travaux de Gardiennage, d'ouverture d'une ligne autour du site pour le pare feu, l'arrosage et les traitements phytosanitaires des plants.

En somme, la superficie totale qui est entretenue cumulée à jour dans les deux zones d'intervention de l'Action sur des espaces dégradées a largement dépassé les objectifs du projet ceci grâce à la contribution en nature des communes bénéficiaires du projet. Nous avons atteint les **3425,98 ha de plantations en plein** (Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019 Superficies mises en terre en 2020 et en 2021,2022), sur un objectif initial de à **1400 ha** soit un taux de réalisation de **244.71%**

Au regard des actions engagées et des résultats obtenus au cours de cette période, on peut affirmer que les objectifs en terme de couvert forestier et leurs effets positifs à court terme sur les changements climatiques et sur la protection des terres contre les dégradations, seront satisfaisant.

2.2. Résultats et activités

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont satisfaisants et motivent de plus en plus, d'autres partenaires d'appui au développement à s'intéresser aux Communes cibles.

Les effets et l'impact de l'Action sont visibles sur le terrain, à travers les résultats obtenus suivants :

- Sur les 1000 hectares de plantations forestières attendus sur 4 ans dans le Nord et l'Extrême-Nord (zone de savane sèche), **2976.98** de plantations sont réalisées et disponibles en Juin 2022
- Sur les 400 ha de plantations forestières attendus sur 4 ans dans les zones de transition, **448 ha en** de plantation sont réalisées et disponibles en Juin 2022.
- Le taux minimum de réussite sera évalué au bout de 4 ans. Mais, d'ores et déjà, le fait d'aller au-delà des indicateurs attendus du projet permet de minimiser l'impact des pertes par rapport aux superficies attendues à la fin.
- Pour ce qui concerne les formations relatives aux itinéraires sylvicole 200 personnels communaux ont reçu une formation ; nous notons la participation de 50 femmes et 150 hommes.
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire. Au total 800 conseillers municipaux toutes zones confondues ont pris part aux formations soit 250 femmes et 650 hommes.
- 4820 personnes dont 3268 hommes et 1719 femmes ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraines ;
- 6000 personnes sensibilisées contre la divagation du bétail en 2022. Par ailleurs il faut relever le fait que certains éleveurs sont à l'origine des feux de brousse destructeur des plantes. Ils ont été sensibilisés et ont été sommés de ne plus recommencer
- Concernant le volet de la composante genre, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves réparties comme suit 3750 garçons et 1000 filles pour un total de 4750 personnes
- En ce qui concerne la composante 4 sur le Marché domestique local est approvisionnée en bois légal :
 - Cette activité a permis d'identifier 20 points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites physiques dans les 04 communes de la zone de transition. Les sectoriels (MINFOF, MINEPDED) ont été impliqués dans le choix des sites et ont tous donné des avis techniques favorables. Les chefs de village ont tous été d'accord de céder les espaces et sont très disponibles pour accompagner le processus d'immatriculation. Les sites choisis ont tenu compte des critères de proximité avec les habitations, les superficies varient entre 0,2 ha à 0,5ha dans la zone de savane sèche et de 3 802,5 m² à 1,5ha dans la zone de transition.
 - Dans les 08 communes de la zone de savane sèche au total 302 vendeurs de bois donc 234 hommes et 72 femmes ont été sensibilisés. Dans la zone de transition au total 262 vendeurs de bois donc 205 hommes et 57 femmes ont été sensibilisés. Ces sensibilisations ont porté sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site physique de vente du bois qui a été identifié à l'avance par chaque mairie.
 - En ce qui concerne les formations sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, dans les 08 communes de la zone de savane sèche au total 302 personnes parmi lesquels 127 hommes et 175 femmes ont été formés. Dans la zone de transition au total 260 personnes donc 200 hommes et 60 femmes ont été formés.
 - Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la plateforme des acteurs de la filière bois impliqués dans la gestion des marchés domestiques de bois légal, 96 personnes donc 75 hommes et 21 femmes ont constitué l'ossature de la plate-forme de gestion participative du bois dans les 08 Communes de la zone de savane sèches et 53 personnes donc 37 hommes et 16 femmes dans les 04 communes zone de transition
- Un accent particulier a été mis sur les aspects de communication et de visibilité de l'Action auprès du grand public, à travers certaines plateformes (réseaux sociaux, site web, Albums,

Vidéo). Pour cette période intermédiaire, la communication a été marquée principalement par la mise en place de 30 plaques informatives (plaques de visibilité du projet R1400).

- Les questions transversales ont été systématiquement intégrées dans toutes les activités menées par les Communes cibles dans le cadre de l'Action. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet effet 7000 personnes ont été sensibilisées dans les Zones de savanes et 800 personnes dans la zone de transition ;
- Une mission de suivi-évaluation des activités de terrain, ont été effectuées dans les deux zones d'intervention de l'Action et des rapports élaborés.

Nous référent au cadre logique, le niveau de résultats sur la base de la valeur actuelle correspondante des indicateurs, ainsi que toutes les activités connexes exécutées pendant cette période de reporting :

Résultat attendu 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux

A titre de rappel au début de la mise en œuvre du projet, l'ACFCAM avait signé des mémorandums d'entente (MoU) avec dix-huit (18) Communes cibles, dont onze (11) Communes de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri sept (07) Communes de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko. C'est dans ce contexte que les 36 responsables communaux dont deux par communes ont été formé sur la maîtrise des itinéraires techniques.

Par ailleurs, des plateformes de partenariats locaux pour le reboisement ont été initiées et encouragées. Des responsables communaux en charge du suivi des activités de reboisement, les pépiniéristes et agriculteurs locaux et les organisations locales ont reçu des appuis techniques et conseils pratiques sur la gestion des pépinières, le suivi, l'entretien, l'arrosage et la sécurisation des plantations. Des formations pratiques de type « Learning by doing » leurs ont aussi été dispensées sur l'itinéraire technique de mise en place d'une pépinière d'Anacardiens/fruitiers, sur la maîtrise des itinéraires sylvicoles, sur la fertilisation des sols et sur les bonnes pratiques d'agriculture durable avec utilisation des semences de qualité.

De même, le CTFC a eu à organiser des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités des 12 communes parties prenantes du septentrion.

L'Action a reçu l'appui institutionnel de MINFOF et du MINEPDED pour l'organisation et la tenue des réunions de sensibilisation contre la divagation du bétail par les cheptels provenant des villages.

En ce qui concerne la communication sur les activités du projet :

Le CTFC en partenariat avec les communes cibles ont implanté à l'entrée de chaque site et sur certains axes routiers des plaques de signalisation qui matérialisent l'exécution du projet dans les localités à cela s'ajoute les différentes banderoles que nous retrouvons dans un certain nombre de commune, au total nous avons planté 70 plaques informatives.

Hors mis les plaques informatives, les réalisations sur le plan de la visibilité et d'information sur le projet ont porté sur :

- Publication d'article dans la presse 55 au total ;
- 95 Interventions dans les séminaires d'information ;
- 8 publications par type de support au niveau national et sous régional ;
- Et enfin 60 présentations publiques sur le programme.

Les campagnes de sensibilisation ont été organisé dans les communes avec l'appui des chefs d'antenne, ces campagnes portaient sur le VIH SIDA, la lutte contre les feux de brousses, l'importance du projet reboisement dans le cadre de la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique ; la lutte contre la coupe illégale du bois de chauffage.

Les tableaux ci-dessous nous donnent une répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre.

➤ Concernant la zone de transition

Tableau 1 : Répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre

	tubah	Bgte	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
Nombre du personnels communal formé sur l'itineraire syvicole	1	14	19	3	8	4	49
Femmes	0	4	7	0	2	1	14
Hommes	1	10	12	3	6	3	35
Valeur de référence	10	10	10	10	10	10	10
valeur de référence Genre(nombre de femmes)	8	8	8	8	8	8	8

	tubah	Bgte	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
Nombre des conseillers municipaux et parties prenantes formés sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire	5	3	25	3	4	30	70
Hommes	5	3	18	3	3	26	58
Femmes	0	0	7	0	1	4	12
Valeur de référence	30	30	30	30	30	30	30
valeur de référence genre(nombre de femmes)	8	8	8	8	8	8	8

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	TOTAL
Nombre de personnes riveraines sensibilisés sur les sites de reboisement contre l'utulisation abusive des feux de brousse	40	200	100	70	70	40	150	670
Hommes	30	150	60	60	50	30	100	480
Femmes	20	50	40	20	20	10	50	1150
Valeur de référence	50	50	50	50	50	50	50	50
Valeur de référence genre(nombre de femme)	20	20	20	20	20	20	20	20

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
nombre de personnes sensibilisés contre la divagation du bétail	15	20	50	45	10	3	80	223
Hommes	13	20	41	35	6	3	75	193
Femmes	2	0	9	10	4	0	5	30
Valeur de référence	100	100	100	100	100	100	100	100
valeur de référence genre(Nombre de femmes)	20	20	20	20	20	20	20	20

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
nombre de personnes sensibiliser en milieu scolaire sur la préservation de l'environnement	20	40	450	500	150	100	375	1635
Hommes	15	36	300	400	100	70	350	1271
Femmes	5	4	150	100	50	30	25	364
Valeur de référence	50	50	50	50	50	50	50	50
valeur de référence Genre(nombre de femmes)	50	50	50	50	50	50	50	50

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
nombre de personnes sensibiliser contre le VIH/SIDA	0	100	100	25	100	124	186	635
Hommes	0	60	60	18	70	80	129	417
Femmes	0	40	40	7	30	44	57	218
Valeur de référence	150	150	150	150	150	150	150	150
Valeur de référence genre	50	50	50	50	50	50	50	50

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
nombre total du personnel communal sensibiliser sur la securisation des sites boisés	0	3	2	30	57	15	25	132
Hommes	0	3	2	25	45	10	19	104
Femmes	0	0	0	5	12	5	6	28
Valeur de référence	36	36	36	36	36	36	36	36
valeur de référence genre(nombre de femmes)	15	15	15	15	15	15	15	15

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
nombre des personnes sensibiliser sur la promotion du bois légal	0	40	25	120	50	150	250	635
Hommes	0	38	60	80	40	100	132	450
Femmes	0	2	40	40	10	50	118	260
Valeur de référence	30	30	30	30	30	30	30	30
valeur de référence genre	25	25	25	25	25	25	25	25

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka	Total
nombre de personnes des communautés riveraines du site sensibiliser sur l'entretien et la sécurisation du site	0	20	100	50	100	12	50	332
Hommes	0	20	60	45	70	11	40	246
femmes	0	0	40	5	30	1	10	86
Valeur de référence	150	150	150	150	150	150	150	150
reference genre(nombre de femme)	50	50	50	50	50	50	50	50

Pour le compte de la Zone de transition les personnes impactées par les campagnes de sensibilisation s'élèvent globalement à 20 000 avec la participation de 15 500 hommes et 4500 femmes.

De façon générale ces chiffres sont satisfaisants car les communes sont à pied d'œuvre pour accroître l'intérêt de l'agente féminine dans les activités du projet R1400.

La zone de Tubah en proie à la guerre qui sévit dans le nord-ouest du pays, demeure à ce jour sans continuité d'activité relatif au projet R1400, les conditions sécuritaires ne le permettant pas.

➤ **Pour ce qui concerne la Zone sèche et de savane**

Les activités étant réalisées de façon similaire car respectent le même chronogramme nous vous présentons ci-dessous la répartition.

Tableau 2 : Répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Lagdo	Pitoea	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Lagdo	Total
Nombre du personnels communal formé sur l'itineraire syvicole	5	10	8	2	5	3	2	3	2	4	11	55
Femmes	2	3	0	0	1	1	0	0	1	1	2	11
Hommes	3	7	8	2	4	2	2	3	1	3	9	44
valeur de reference	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
valeur de reference genre(nombre de femme)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

nombre de personnes sensibiliser pour la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraine	150	83	274	130	50	140	75	250	170	70	170	1562
Hommes	120	48	247	100	35	100	45	200	160	50	100	1205
Femmes	30	35	27	30	15	40	35	50	10	20	70	362
valeur de référence	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Valeur de référence genre(nombre de femme)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	Lagdo	Total
nombre de personnes sensibilisés contre la divagation du bétail	310	94	274	45	75	55	40	250	300	175	39	1657
Hommes	250	71	247	45	64	42	40	190	275	100	34	1358
Femmes	50	13	27	0	11	13	0	60	25	75	5	279
Valeur de référence	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
valeur de référence genre(Nombre de femmes)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
nombre de personnes sensibiliser en milieu scolaire sur la préservation de l'environnement	375	350	49	160	500	47	70	40	190	200	231	2212
Hommes	300	252	39	100	350	28	60	28	180	190	176	1703
Femmes	75	48	10	60	150	19	20	12	10	10	55	469
valeur initial	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
valeur initial genre(Nombre de femme)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
Nombre de personnes sensibiliser contre le VIH/SIDA et l'aspect genre	800	650	317	500	22	84	500	53	350	400	26	3702
Hommes	700	400	282	450	5	47	450	31	340	380	22	3107
Femmes	100	250	35	50	17	37	50	12	10	20	4	585
valeur initiale	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
valeur initiale genre(Nombre de femmes)	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
nombre total du personnel communal sensibiliser sur la securisation des sites boisés	15	8	12	11	10	5	5	10	13	12	6	107
Hommes	14	8	11	11	2	4	15	8	10	8	5	96
Femmes	1	0	1	0	8	1	5	2	3	4	1	26
valeur initiale	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
valeur initiale genre	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
nombre des personnes sensibiliser sur la promotion du bois légal	50	15	39	40	30	30	42	79	45	37	120	527
Hommes	46	14	35	34	25	22	38	67	43	30	63	417
Femmes	4	1	4	6	5	8	4	12	2	7	57	110
valeur initiales	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	275
valeur initiales genre(Nombre de femmes)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	55

D'après le tableau 2 ci-dessus les campagnes de sensibilisation ont permis de toucher une cible estimée à 18 000 personnes parmi lesquelles 5000 femmes et 13 000 hommes.

En conclusion les campagnes de sensibilisation ont permis de toucher globalement 38000 personnes dans les 02 zones concernées par le projet R1400, en l'occurrence 9500 femmes et 28 500 hommes. A l'observation nous notons que 52,5% des participants est constitué par l'agente féminine ; ceci s'explique par une participation accrue des femmes aux activités dans les zones de savane et sèche.

Résultat attendu 2.1 : les 1000 hectares de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans. *IOV : 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.*

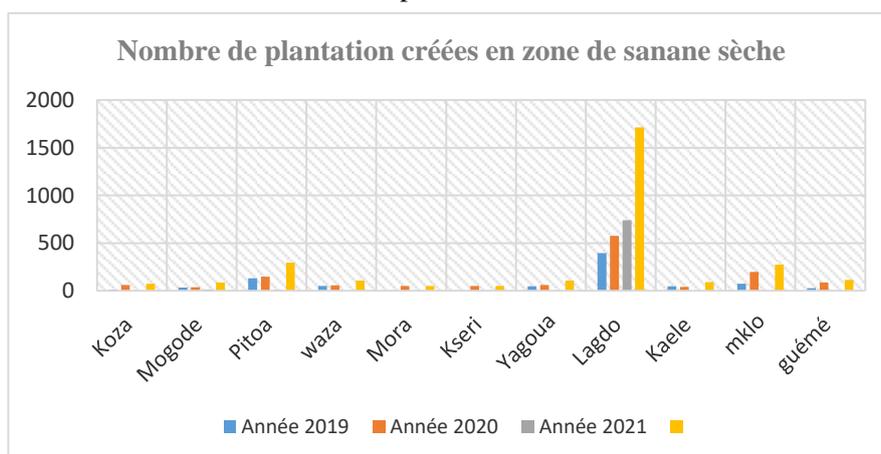
Jusqu'au mois de juin 2022, **2977.98 ha** ont été plantés en plein, et **52 684 m** de plantations d'alignement de haie vive ont servi de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche,

Pour les actions de regarnis, les pépinières ont été mise en place par les communes dans le but de remplacer les plants non vigoureux parallèlement, plus de 10 000 plants dans deux zones confondus ont été distribué aux communautés pour la réalisation des activités

Tableau 4 : Nombre de plantation en zone de Savane sèche

	Koza	Mogode	Pitoea	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Lagdo	Kaele	mklo	guémé
Année 2019	12	36,43	133	52	0	0	47,27	397	48	76,56	27,5
Année 2020	62,7	38,35	150	57	50	52	62,17	576	43	200	89
Année 2021		14	13		1			740			
	74,7	88,78	296	109	51	52	109,44	1713	91	277	116,5

Tableau 3 : Nombre de plantations créées en zone sèche



Graphique 1 : Nombre de plantations créées en zone sèche

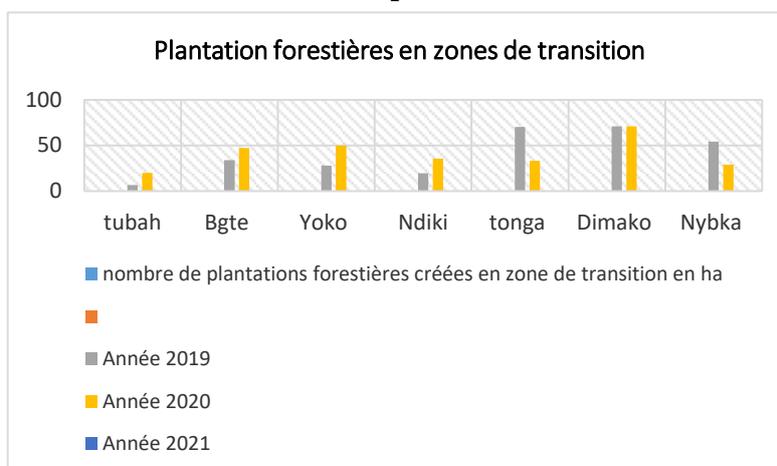
Résultat attendu 3.1 : les 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans. *IOV : 400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.*

Jusqu'au mois de Juin, **448 ha** ont été plantés en plein et **40700m** de plantation d'ornementales mises en place en zone de transition.

	tubah	Bgte	Yoko	Ndiki	tonga	Dimako	Nybka
nombre de plantations forestières créées en zone de transition en ha	0						
Année 2019	6,5	34	28	19,5	70	71	54
Année 2020	20	47	50	35,5	33	71	29

Année 2021	0		0	0	0	0	0
Total	26,5	81	78	55	103	142	83

Tableau 5 : Nombre de plantation en zone de transition



Résultat attendu 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal. IOV : D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.

Le projet a appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal cette activité a consisté à accompagner de 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations

Les résultats obtenus au terme de l'action sont les suivants :

Tableau 6 : résultats obtenu de l'activité approvisionnement en bois légal

Zone de Savane Sèche	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoa	waza	Yagoua	Lagdo	Total
Nombre de point officiel d'approvisionnement du bois de chauffe par la commune au bénéfice des populations	3	1	2	1	2	1	1	3	14
Nombre de vendeurs de bois sensibilisé des 08 Communes de la zone de savane sèches sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente	25	36	42	46	55	26	29	43	302
Hommes	16	28	29	42	53	18	13	35	234
Femmes	9	8	13	4	2	8	16	8	68
Nombre de personnes formé sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources	25	45	30	46	30	27	29	70	302

naturelles durables.									
Femmes	9	37	1	4	1	8	13	54	127
Hommes	16	8	29	42	29	19	16	16	175
Nombre de plate-forme de gestion participative du bois dans 08 Communes de la zone de savane sèches et 04Z communes de la zone de transition	11	9	10	10	20	15	10	11	96
Hommes	7	8	8	8	19	10	8	7	75
Femmes	4	1	2	2	1	5	2	4	21

Zone transition	Bgte	Ndiki	Nybka	Dimako	Total
Nombre de vendeurs de bois sensibilisé 04 communes de la zone de transition sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente	50	50	107	55	262
Hommes	45	46	64	50	205
Femmes	5	04	43	5	57
Nombre de point officiel d'approvisionnement du bois de chauffe par la commune au bénéfice des populations	1	1	3	1	6
Nombre de personnes formé sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables.	48	50	107	55	260
Hommes	40	46	64	50	200
Femmes	8	04	43	5	60
Nombre de personnes constituant la plate-forme de gestion participative du bois dans 08Communes de la zone de savane sèches et 04communes de la zone de transition	15	12	15	11	53
Hommes	9	8	10	10	37
Femmes	6	4	5	1	16

Cette activité a permis d'identifier 20 points officielles d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites dans les 04 communes de la zone de transition.

D'après le tableau ci-dessus les différentes activités ont permis de toucher une cible estimée à 1212 personnes parmi lesquelles 212 femmes et 1000 hommes.

Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité avec le renforcement des capacités des agents communaux

Résultat attendu 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement. IOV : Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.

Au moins 95% des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour.

Résultat attendu 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.

Au moment de la rédaction de ce rapport, toutes les Communes ont achevé leurs activités de mise en terre des plants et d'entretien. Au total, 448 ha ont été plantés et regarnis en plein et 40 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition.

Aux vues des résultats obtenu à savoir le reboisement de 448 ha de plantation sur les 400 ha attendu , et au vu des travaux d'entretien des espaces reboisés et des différentes campagnes de sensibilisation sur l'importance du projet et de l'implication des populations bénéficiaire dans la préservation des espaces reboisés qui leur est confié, nous pouvons affirmer que le résultat de 70 % de plant en plein croissance à la fin du projet sera atteint

2.2.1-Produits réalisés

Les opérations de plantation sont réalisées sur des sites qui sont reconnus comme des territoires communaux ou communautaires, c'est-à-dire juridiquement ou administrativement sécurisés. Des réunions de concertation ont été organisées et des procès-verbaux tenus avec les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les populations riveraines pour l'usage des sites communautaires.

Compte tenu du fait que la meilleure protection des nouveaux boisements est celle qui est assurée par les populations riveraines elles-mêmes, l'Action a encouragé des projets pilotes de plantations locales et des plantations sur des espaces publics (Ecoles primaires, Lycées, Centres de santé, Chefferies, etc.). Les Communes ont également contribué aux activités par des financements directs en numéraire et en nature.

Produit 1.1 : Les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.

A la période de reporting, les sites de reboisement sont géo référencés et les entretiens et la sécurisation sont assurés par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action. Les partenaires des Communes et les communautés riveraines sont impliquées par des contributions en numéraire et en nature sur le terrain. Les contreparties mobilisées ne sont pas moins négligeables. Car, elles contribuent à renforcer les dispositifs mis en place par l'Action pour garantir la pérennité et la durabilité sur le terrain.

Produit 2.1. : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.

Jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport narratif (Juin 2022) , 2977.98 ha plantés en plein, et 52 684 m de plantations d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche ont été livrées et sont entretenues par les cultures intercalaires et sécurisées pour cette année 2022.

Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.

Jusqu'au moment de rédaction de ce rapport narratif, 448 ha de plantations en plein et 40 700 m de plantation d'alignement à vocation ornementale ont été livrés et sont entretenues par les cultures intercalaires et sécurisées.

Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.

Jusqu'à la période du reporting, Le projet a appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal. cette activité a consisté à accompagner de 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations ce produit est atteint

Produit 5.1. : Bonne gouvernance du projet

A la période de reporting de ce rapport narratif annuel du projet, quasiment toutes les trois procédures de marché ont été exécutées

Un (01) rapport financier correspondant à la période de reporting et annexé au présent rapport sera soumis à la CAON pour pré validation avant sa transmission à la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun. Le taux d'exécution financière du contrat de subvention à **Juin 2022, est de 91, 9%**.

2.2.3- Les effets attendus de l'Action

Les effets induits par l'Action à travers le projet reboisement 1400 ha, sont les suivants :

- Le projet a contribué au développement des plantations ligneuses et fruitières dans les Communes des zones sèches et de transition écologique, l'action a permis de restaurer des réserves dégradées et de créer de nouvelles forêts ;
- L'action a créé plus de 1500 emplois² dans une zone de fragilité écologique et de pauvreté avancée ;
- On note une amélioration de la gouvernance forestière par les collectivités territoriales décentralisées et la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier ;
- l'exploitation des produits ligneux et l'exploitation des produits non-ligneux (fruitiers notamment) s'organisent très bien actuellement
- les compétences des Communes, des ONG locales et des particuliers ont été renforcées ;
- le cadre de vie par les plantations en concessions privées sous la responsabilité des familles et des Mairies ont été améliorés ;
- les services techniques dédiés à la foresterie dans les Communes cibles ont été formés ;

2.3. ACTIVITES

Rappel des activités liées au Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.

Activité 1.1.1 : Formaliser les partenariats avec les Communes retenues

Sous-activité 1.1.1.1 : finaliser la procédure de sélection des Communes ;

Sous-activité 1.1.1.2 : identifier les partenaires locaux compétents pour appuyer les Communes ; formaliser les partenariats entre les parties prenantes ;

Sous-activité 1.1.1.3 : installer et former les cellules de foresterie communale.

Cette activité est réalisée dans sa totalité

Activité 1.1.2 : Faire un état des lieux des sites à reboiser

Sous-activité 1.1.2.1 : visiter les sites ; cartographier ; évaluer les conditions physiques et environnementales ;

Sous-activité 1.1.2.2 : proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau ; la sécurisation des parcelles, la lutte antiérosive.

Cette période encore, l'équipe technique du CTFC avait effectué plusieurs missions de visite et d'identification des sites dans toutes les Communes bénéficiaires. Au terme de ces dernières, des rapports de mission, les rapports d'état des lieux ont été produits et les sites retenus ont été cartographiés.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés lors de la réalisation de ses missions d'état des lieux avec comme risque identifié, la réalisation des plantations sur des espaces sécurisés :

- Les hésitations des Elus et certaines communautés riveraines sur le choix des sites ;
- Les conflits fonciers observés ;

²A court terme : faire travailler à court terme les pépiniéristes privés et les pépiniéristes municipaux. Créer des emplois temporaires pour toutes les activités de transport, défriche, piquetage, trouaison, plantation, arrosage, protection, surveillance, entretien, etc. La majorité des emplois temporaires créés sont assurés par des villageois riverains des zones de plantation. Des emplois qualifiés permanents sont créés (ou confortés) au niveau de la cellule de foresterie communale, et au niveau des activités de surveillance, entretiens et de sécurisation.

- Les difficultés à tracer les couloirs de transhumance autour des sites ;
- Les contraintes de sécurisation des parcelles et de satisfaction des besoins en eau ;
- L'attitude bloquante de certains receveurs municipaux.

L'Action a adopté certaines mesures en collaboration avec les Communes pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Les campagnes sensibilisation des parties prenantes ;
- L'identification des sites ayant reçu l'adhésion de toutes les parties prenantes ;
- La réalisation des schémas de sécurisation des parcelles et de satisfaction des besoins en eau ;

Activité 1.1.3 : Elaborer 2 études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2 zones du projet.

Sous-activité 1.1.3.1 : constituer un échantillon de référence par grandes zones écologiques ;

Sous-activité 1.1.3.2 : élaborer les TdR ; exécuter l'étude sur le modèle de rentabilité de plantation en zone de savane sèche et en zone de transition ; présenter les résultats au CTFC et aux Communes.

Deux Assistants techniques externes ont été commis pour appuyer l'Action auprès de l'équipe du CTFC, pour produire deux études sur la rentabilité de la filière fruitière (Anacardier) au Cameroun et particulièrement en zones de transition et de savane sèche. A ce jour, la deuxième étude sur les modèles de rentabilité des plantations dans la zone de savane sèche est finalisée et le rapport est finalisé

Pas de difficulté majeure rencontrée

Activité 1.1.4 : Sensibiliser et former les Conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire.

Sous-activité 1.1.4.1 : élaborer les modules de formation ;

Sous-activité 1.1.4.2 : organiser les formations à l'occasion des sessions du Conseil Municipal dans toutes les Communes partenaires.

Sous-activité 1.1.4.3 : former les responsables techniques communaux et les Organisations locales à la maîtrise des itinéraires sylvicoles.

En prélude aux formations pratiques de type « Learning by doing » organisées lors des missions de terrain du CTFC, certains agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED, responsables techniques communaux, pépiniéristes locaux et OSC locales ont été sensibilisés.

Pas de difficulté majeure rencontrée

Activité 1.1.5 : Communiquer sur les activités du projet

Sous-activité 1.1.5.1 : préparer et valider un plan de travail annuel budgétisé ;

Sous-activité 1.1.5.2 : lancer les campagnes d'affichage, Relations presse, Vitrine sur Site web ACFCAM et Facebook, Campagnes d'information, de sensibilisation, réunion de formation, panneaux d'affichage dans les mairies.

En vue d'atteindre les résultats de cette activité, plusieurs activités de communication ont été réalisées à savoir :

- Une conférence de presse pour la promotion du projet R1400 a été organisée à Yaoundé ;
- Un atelier a été organisé à Maroua en vue de lancer la campagne sylvicole 2021 cet atelier a également permis de sensibiliser et de renforcer les capacités des élus locaux et responsables communaux de 12 communes cibles du septentrion ;
- Un atelier a été organisé à Tonga en partenariat avec FERMAGRIC pour promouvoir la culture, les opportunités et les perspectives de noix de Cajou et la lutte contre l'immigration clandestine des jeunes.
- Actualisation des données sur la page web, Youtube et Facebook dédié au projet ;
- Conception des panneaux d'affichage, Roll-up, CD, Clés USB, Papier presse...
- Diffusions des informations sur le projet à travers la presse écrite et les radios et télévisions ;
- Participation au salon Promote
- Participation aux séminaires internationales
- Visite d'échange

Pas de difficulté majeure rencontrée

Rappel des activités liées au Résultat 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans

Activité 2.1.5 : Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations.

Sous-activité 2.1.5.1 : selon les cas, installation/consolidation des clôtures ; création/entretien des pare-feu ; gardiennage permanent ;

Sous-activité 2.1.5.2 : arrosage des jeunes plants ; traitements phytosanitaires ; surveillance des feux ; organiser les regarnis, etc. ;

Sous-activité 2.1.5.3 : mobiliser/organiser les agriculteurs riverains pour des cultures intercalaires ; organiser la parcellisation et la distribution des terres ; faire signer des conventions d'usage à durée déterminée.

Les activités d'entretien se sont réalisées de la manière suivante :

- Eriger les haies mortes autour des parcelles et sites reboisés;
- Assurer la protection individuelle des plants ;
- Procéder au défrichage total des sites ;
- Assurer le gardiennage des sites ;
- Effectuer l'arrosage des jeunes plants ;
- Réaliser les traitements phytosanitaires ;
- Effectuer les opérations de regarnis ;
- Assurer le fonctionnement continue de la pépinière.

Dans le cadre des opérations d'arrosage des plantations agroforestières des Acacia nilotica, Acacia polyacantha, anacardiens ,Cassia siaméa ,acacia Sénégal, Balanites,tamariniers et de Neem, plantations agroforestière des Anacardium occidentale de Goyaviers, Manguiers, Citronniers, albizia leubek, créés par les communes de zone de savane sèche, l'arrosage a consisté à appliquer deux fois de l'eau sur chaque plant par semaine soit 8 fois en un mois et ceci sur une période de 06 mois (Novembre-Avril). L'approvisionnement en eau sur le site Communal a été assuré par un tricycle de 36 bidons. De même, les opérations de traitements phytosanitaires ont été suivies pour éviter les attaques contre les insectes et les chenilles pendant la saison sèche. Pendant le défrichage, les plants vivants ont été recensés aux fins de connaître le nombre de pied par hectare et le taux de survie des plants dans chaque site.

Les communes ont mis en place par leur fond propre des pépinières donc l'objectif était de remplacer les plants non vigoureux et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie, dans ce contexte dans l'ensemble des communes de la zone de savane sèche, 166650 plants repartis dans le tableau 7 ci-dessus ont été produits

Tableau 7 : nombre de plants et espèces produit par les communes zone de savane sèche pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire

Espèces	Mogodé	Mokolo	Koza	Mora	waza	Kousseri	Guémé	Yagoua	Pitoea	Lagdo	Yagoua	TOTAL
neem	900	0	6000	2000	500	2000	600	600	3000	15000	2000	32600
tamarinier	0	0	2000	0	0	0	0	0	0	0	0	2000
anacarde	3200	13500	7500	2000	1900	6000	8000	8000	2000	50000	10000	112100
Balanites	0	0	2000	0	0	0	0	0	0	0	0	2000
Baobabs	0	0	1000	0	0	0	0	0	0	0	0	1000
Acacia nilotica	0	0	500	2000	0	0	0	0	2500	0	0	5000
Acacia Senegal	0	0	500	0	0	1000	0	0	0	0	0	1500
Manguiers	60	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	160
Goyaviers	0	0	150	0	0	0	0	0	0	0	0	150
Cassia siamea	4340	0	0	0	0	0	600	600	1300	0	0	6840
Moringha	800	0	0	0	800	0	0	0	0	0	0	1600
Citronnier									1200	0	0	
Papayer	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
TOTAL	9800	13500	19750	6000	3200	9000	9200	9200	10000	65000	12000	166650

Au terme de cette activité d'entretien les résultats obtenus ont été les suivantes :

- Nombre de plants vivants par hectare supérieure à la valeur initial ;
- Taux de survie des plants dans chaque site à plus de 80% ;
- Le gardiennage du site effectif sur la grande majorité
- Haies mortes constituées des branches des épineux érigées autour des sites (périmètre de haie et ou distance totale connue) ;
- Sécurisation individuelle des plants réalisée ;
- Arrosage des jeunes plants effectué ;
- Traitements phytosanitaires menés
- Paillage établi autour des plants,
- La tenue de la statistique des plants viables et définition du taux de survie de site effectuées.
- Des réunions de sensibilisation (nombre de réunions connu) sur les thèmes liés à : lutte contre le VIH/SIDA, viabilité environnementale, la lutte contre les changements climatiques, l'égalité entre les hommes et les femmes, la promotion des droits de l'homme, la jeunesse, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la démocratie et la bonne gouvernance ont été organisées et tenues,

L'Action a été confrontée à quelques difficultés durant la période allant du mois de Janvier à Juin 2022 liées au changement climatique, à la mobilisation des agriculteurs riverains pour des cultures intercalaires avec comme risque identifié, le problème foncier :

- La réticence de certaines populations riveraines ;
- La présence des animaux en divagation à proximité et à l'intérieure de certains sites ;
- L'incivisme de certains individus ;
- Recrudescence de la sécheresse ;
- Rareté/tarissement des points d'eau ;
- Feux de brousse criminel manifeste par les inconnus ;
- Introduction manifeste de nuit du bétail dans les sites reboisés ;
- Divagation du bétail sur les espaces reboisés ;
- Retour tardif des pluies ;

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- La mise en place des pare feux autour des plantations (5 à 7 mètres de largeur) ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des propriétaires du cheptel, avec l'accompagnement des autorités administratives locales ;
- Incitation de la commune à se rapprocher des services domaniaux pour la sécurisation foncière des sites reboisés
- Dotation des communes de subvention pour entretenir les parcelles reboisées
- Dotation de certaines Communes en tricycles pour le transport.
- Démarrer tous les opérations de reboisement au mois de juillet pour faire face au stress hydrique ;
- Utiliser les déjections des animaux pour protéger les plantes contre les petits et gros ruminants ;
- Renforcer la sensibilisation des élites locales et agro-éleveurs sur le terrain ;
- Responsabiliser les agro-éleveurs propriétaires des champs dans les sites reboisés par groupe de 5 à 10 personnes pour résoudre le problème des gardiens de mauvaise foi et sans scrupule.

Activité 2.1.6 : Communiquer sur les activités de la création des plantations forestières.

Sous-activité 2.1.6.1 : sensibiliser, tenir des réunions, informer ;

Sous-activité 2.1.6.2 : lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + médias. Réunions d'information des populations riveraines.

L'activité de communication est dynamique sur le terrain. Quelques petits ajustements ont été apportés sur le site web pour renforcer la visibilité de la subvention de l'Union Européenne. Toutefois, le risque lié à l'insuffisance d'implication des acteurs locaux, aurait pu compromettre l'exécution de cette activité au cas où elle n'était pas prise en compte au moment de la mise en œuvre des activités.

Pour gérer ce risque, les activités de communication sont systématiquement intégrées dans les PTAB et les TdR des Communes bénéficiaires et du CTFC.

Par ailleurs, l'ACFCAM/CTFC anime de façon permanente, le site web, les plateformes des réseaux sociaux Facebook, YouTube et WhatsApp dédiées à l'Action et communique avec le grand public, les médias locaux et nationaux pour une meilleure visibilité de l'action de l'Union européenne. Des plaques de signalisation du projet avec visibilité de l'Union européenne ont été installées dans presque toutes les Communes.

Activités liées au Résultat 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.

Jusqu'au mois de juin 2022, 448 ha livrées et 40700 m de plantation d'alignement à vocation d'ornementale en zone de transition. Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants mort le projet acheter au bénéfice de la commune de Tubah 10 600 plants pour permettre au comité de gestion des points d'eau d'entretenir les plants malgré la situation sécuritaire qui prévaut dans cette commune

A la période de reporting les communes de la zone de transition ont produits ont produits par leur propre fond 13450 plants repartit dans le tableau ci-dessus pour le regarnis et le soutien des vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie

Tableau 8 : nombre de plants et espèces produit par la commune pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire zone de transition

Espèces	Diki	Dimako	Tonga	Bagangté	Yoko	Nyambaka	TOTAL
neem	0	0	0	0	0	0	0
tamarinier	0	0	0	0	0	0	0
anacarde	6500	350	0	0	0	650	7500
Balanites	0	0	0	0	0	0	0
Baobabs	0	0	0	0	0	0	0
Acacia nilotica	0	0	0	0	0	100	100
Acacia Senegal	0	0	0	0	0	0	0
Manguiers	0	0	0	0	0	250	250
Goyaviers	0	0	0	0	0	0	0
orangers	1000	0	0	0	0	0	1000
cacaoyers	4000	0	0	0	0	0	4000
Citronnier	250						
Mandarine verte	350	0	0	0	0	0	350
TOTAL	12100	350	0	0	0	1000	13450

Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation ont été programmées sur les sites de reboisement de toutes les communes depuis le mois de Janvier 2022 et se poursuit jusqu'à la date du reporting

L'Action dans les Communes de la zone de transition, a été confrontée aux mêmes difficultés rencontrées dans la zone de savane sèche.

Les risques qui auraient pu compromettre l'exécution des activités et les mesures de mitigation de ces risques dans la zone de transition, sont les mêmes qu'en zone de savane sèche.

Rappel des activités liées au Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal.

Activité 4.1.1 : Former les agents des Communes bénéficiaires sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT dans la forêt communale.

Sous-activité 4.1.1.1 : accompagné les Communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi de la légalité.

Sous-activité 4.1.1.2 : tester les outils et les procédures sur le terrain.

Sous-activité 4.1.1.3 : formé les Communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l'origine du bois : le personnel communal (CPF, CFC, agent communal) formé, vérification de l'origine légale du bois.

Sous-activité 4.1.1.4 : s'assurer que le bois transporté est légal et respecte les obligations en matière de réglementation et de transport

L'ACFCAM/CTFC a saisi l'Union Européenne et à reformuler les activités de cette composante c'est dans ce contexte que le projet a plutôt appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal

Lire plutôt après modification

Activité 4.1.1 : Mise en place d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe par la commune au bénéfice des populations

Sous-activité 4.1.1.1 : accompagner les communes bénéficiaires à l'identification et opérationnalisation d'un point de vente du bois. Publication d'une note de service ou délibération du conseil municipal

Sous-activité 4.1.1.2 : sensibiliser les vendeurs de bois sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente

Sous-activité 4.1.1.3 : former les communes bénéficiaires dans le suivi et le contrôle former le personnel communal (Comités Paysans Forêt –CPF-, agent communal) sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risque de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables.

Sous-activité 4.1.1.4: mise en place d'une plate-forme de gestion participative du bois dans la commune.

Les différents activités qui ont été misent en oeuvre au sein des 08 communes de zones de savanes sèches et 04 communes de transition permettront à court, à moyen terme et à long terme de lutter contre la déforestation périurbaine et l'exploitation anarchiques des savanes arborées et arbustives naturelles et favorisera la régénération naturelle.

Ils permettront aux communes de bien organiser l'approvisionnement en bois et de leurs propres marché locaux ce qui favorisera une exploitation plus durable qui respecte la législation en vigueur. Même si les communes ne sont pas elles-mêmes de grands producteurs de bois, notamment en zones sèches, elles doivent s'organiser dès à présent pour le devenir. En réalité, la cause de la déforestation périurbaine et, selon les zones, de la désertification est la demande urbaine en bois qui exponentielle.

Activité 4.1.2 : Communiquer sur la légalité du bois et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal.

Sous-activité 4.1.2.1 : programmer, tenir des réunions.

Sous-activité 4.1.2.2 : informé, lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + radios locales + articles de presse + dépliants + panneaux + etc., réunions d'information des populations riveraines.

Cette activité a été reformulée comme dit plus-haut

Rappel des activités liées au Résultat 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.

Activité 5.1.1 : Mettre en place et coordonner l'équipe du projet.

Sous-activité 5.1.1.1 : constituer l'équipe dédiée au projet, mobiliser et attribuer les moyens

Sous-activité 5.1.1.2 : prendre en charge l'équipe du projet.

L'ACFCAM a renforcé son personnel avec l'arrivée d'un assistant technique pour la zone de savane sèche, d'une consultante Genre et VIH.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la mise en place et la coordination de l'équipe du projet avec comme risque identifié, le retard dans le recrutement de certains personnels dédiés à l'Action :

- Les difficultés de formaliser le contrat de volontaire international. Tous les candidats approchés par la FNCoFor estiment que les zones d'intervention du projet constituent pour eux, des zones à risques.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- L'ouverture des candidatures de volontaire international (VI) aux européens d'origine camerounaise. L'ACFCAM avait suggéré, le remplacement du VI par des cadres locaux ou des Contrats de stage pour jeunes ingénieurs ;
- Des stagiaires ont été recrutés et déployés sur le terrain. Des assistants techniques ont été recrutés dans les Communes de Nyambaka, Yoko, Tonga, Mogodé, Mokolo, Pitoa pour la conduite et le suivi des activités du projet.
- Le recrutement d'un Assistant Technique au premier semestre 2021 pour la zone de savane sèche,
- Le recrutement d'un consultant genre et VIH,
- Le reste du personnel sera recruté au fur et à mesure des exigences de travail sur le terrain.
- Certaines communes ont engagé des consultants locaux à temps partiels pour les appuyer

Activité 5.1.2 : Acquérir le matériel, les équipements et les assurances.

Sous-activité 5.1.2.1 : préparer les documents de marché ;

Sous-activité 5.1.2.2 : gérer les procédures d'acquisition.

- L'ACFCAM a acquis tous ses équipements dédiés à l'Action. A l'heure actuelle l'ACFCAM a acquis un véhicule

Activité 5.1.3 : Suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet.

Sous-activité 5.1.3.1 : rédiger les rapports trimestriels, semestriels, annuels (techniques et financiers) ;

Sous-activité 5.1.3.2 : rédiger le rapport de capitalisation et le publier.

Un plan de suivi-évaluation a été mis en place sur la base des indicateurs et des sources de vérification mentionnés dans le cadre logique. Les indicateurs de résultats ont été identifiés et ont permis d'assurer un suivi de l'évolution des performances de l'Action, tandis que les indicateurs d'objectifs identifiés ont servi à évaluer le l'Action elle-même et ses impacts sur le terrain. Ensuite un tableau de bord des activités a été conçu

L'atteinte globale des objectifs est mesurée en termes de superficie de plantations forestières communales créées ou restaurées, de surfaces reboisées dans les zones sèches et de transition écologique, ainsi que de formalisation du marché domestique local en bois d'origine légale.

Activité 5.1.4 : Auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances

Sous-activité 5.1.4.1 : auditer les dépenses par l'Expert-comptable ;

Sous-activité 5.1.4.2 : régler la caution sur l'avance de démarrage ;

Sous-activité 5.1.4.2 : régler les frais financiers et les Assurances.

L'Action n'a pas été confrontée à des difficultés majeures

2.4. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique va évoluer au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeur actuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Impact (objectif général)</i>	Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes .	Au moins 70% des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique.	Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017.	Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 17 Communes jusqu'en 2022.	Au moment de la rédaction de ce rapport, toutes les Communes ont achevé leurs activités de mise en terre des plants. Au total, 3425,98 ha de plantations en plein et 93 384 m de plantation d'alignement ont été reboisés et entretenues dans les zones d'intervention de l'Action, représentant un taux d'exécution de 245% dont : , 2977.98 ha plantés en plein, et 52 684 m de plantations d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche et 448 ha plantés en plein et 40 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transitionLe taux de survie des plants mis en terre est évalué à 98%.	Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus hebdomadaires Page Facebook Plateforme WhatsApp	Sans objet.
<i>Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]</i>	Résultat direct 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici 2019.	En novembre 2019, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici fin 2019.	Plus de 02 responsables communaux (Points focaux communaux ou Chefs de CFC, pépiniéristes locaux) et Chefs de poste forestier et de chasse sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord. Au total une cible estimée 18 000 personnes parmi lesquelles 5000 femmes et 13000 hommes sont formés dans les commune, Ils maîtrisent mieux les itinéraires sylvicoles de mise en place et d'opérationnalisation d'une pépinière, de mise en place des plantations de fruitiers et de forestiers. A ce jour toutes les communes disposent d'une pepinières qui est bien gérée et bien suivi, pour la période d'Octobre a Juin 2022 ,les communes dans leur propre fond ont produits 166650 plants dans la zone de savane sèche et 13450	Rapports de mission et de suivi	Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					plants dans la zone de transition ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis		
	Résultat direct 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.	En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisés sur les sites.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021.	les opérations d'arrosage des plantations agroforestières des Acacia nilotica, Acacia polyacantha, anacardiens ,Cassia siaméa ,acacia Sénégal, Balanites,tamariniers et de Neem, plantations agroforestière des Anacardium occidentale de Goyaviers, Manguiers, Citronniers, albizia leubek, créés par les communes de zone de savane sèche sont réalisées, l'arrosage a consisté à appliquer deux fois de l'eau sur chaque plant par semaine soit 8 fois en un mois et ceci sur une période de 06 mois (Novembre-Avril). L'approvisionnement en eau sur le site Communal a été assuré par un tricycle de 36 bidons. De même, les opérations de traitements phytosanitaires ont été suivies pour éviter les attaques contre les insectes et les chenilles pendant la saison sèche. Pendant le défrichage, les plants vivants ont été recensés aux fins de connaître le nombre de pied par hectare et le taux de survie des plants dans chaque site. les communes dans leur propre fond ont produits 166650 plants dans la zone de savane sèche et 13450 plants dans la zone de transition ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis	Rapports d'activités.	Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.
	Résultat direct 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies.	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans	Jusqu'au mois de Juin 2022 , 448 ha plantés en plein et 40700m de plantation d'ornementaux en zone de transition sont mis en terre et entretenu	Rapports d'activités.	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	70% au bout de 4 ans.			les zones dégradées d'ici 2022.			d'entretien et de sécurisation.
	Résultat 4.1 : le marché domestique est approvisionné en bois légal.	D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique.	Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché local des Communes pilotes d'ici à 2022.	<p>Jusqu'à la période du reporting, Le projet a appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal. cette activité reformuler a consisté à accompagner de 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations</p> <p>Cette activité a permis d'identifier 20 points officielles d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites dans les 04 communes de la zone de transition.</p> <p>les différentes activités activité ont permis de toucher une cible estimée à 1212 personnes parmi lesquelles 212 femmes et 1000 hommes.</p>	Copie des appels à manifestation d'intérêt des Communes cibles.	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.
	Résultat direct 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	En nov. 2018, aucun contrat signé.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	Au moins 95% des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour.	Rapports d'activités et d'évaluation.	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers syvicoles et des engagements des cofinancements.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
Produits	Produit 1.1 : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation.	Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes .	Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune.	Les Communes bénéficiaires ont mobilisé plusieurs apports en nature (salaires du personnel impliqué dans l'exécution des activités du projet, mise à disposition des plants, de la main d'œuvre locale, de la logistique, du transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action et pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain. A la période de reporting les communes ont produits 166650 plants dans la zone de savane sèche et 13450 plants dans la zone de transition ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis	Copies des comptes administratifs, TdR, rapports d'activités et pièces justificatives.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 2.1 : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.	Au moins 70% des 1 000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	100 ha.	1000 ha de plantations dans les Communes cibles.	Jusqu'au mois de Juin 2022, 2977.98 ha plantés en plein, et 52 684 m de de haie vive servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche. Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, depuis le mois de Janvier 2022 et se poursuit jusqu'à la date du reporting Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants mort le projet acheter au bénéfice des communes 20 sacs de 100 kg d'anacardes et 30000 sachets ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie et surtout engager des actions de regarnis, les travaux de Gardiennage, d'ouverture d'une ligne autour du site pour le pare feu, l'arrosage et les traitements phytosanitaires des plants , par ailleurs les communes beneficiaires ont produits leur	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					propre plants		
	Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	50 ha.	400 ha.	Jusqu'au mois de juin 2022, 448 ha livrées et 40700 m de plantation d'alignement à vocation d'ornementale en zone de transition. Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants mort le projet acheter au bénéfice de la commune de Tubah 10 600 plants pour permettre comité de gestion des points d'eau d'entretenir les plants malgré la situation sécuritaire qui prévaut dans cette commune A la période de reporting les communes de la zone de transition ont produits ont produits par leur propre fond 13450 plants pour les activités de regarnis et distribution au niveau communautaires. Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement de toutes les communes depuis le mois de Janvier 2022 et se poursuit jusqu'à la date du reporting	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisées ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.	Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique.	0 Commune pilote des zones sèches et de transition .	07 Communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022.	Le CTFC a eu à accompagner 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations	Copie des appels à manifestation d'intérêt et des contrats de prestation des Communes cibles.	
	Produit 5.1. : bonne gouvernance du projet	Nombre de procédures de marché validées Rapport ressources financières/activités Taux d'exécution financière et physique.	0	Nombre de procédures validées Taux d'exécution financière / an.	A la période de reporting du présent rapport narratif, toutes les trois procédures de marché ont déjà été approuvées par la CAON. Les prestataires retenus ont déjà signés des contrats. Un montant total de 3000164,18 € (196 337 756 Francs CFA) de subventions ont été virés dans les comptes des Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE pour conduire les diverses phases d'activités de reboisement.	Copie des DAO, procès verbaux de sélection des prestataires, copies des contrats de prestation ; rapports	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
						d'évaluation, rapports d'audit.	

2.5. Matrice des activités

Budget de l'Action	Coûts de l'Action (tous les 4 ans)				Moyens	Hypothèses
	Unité ¹³	Nbre d'unités	Valeur unitaire (en EUR)	Coût total (en EUR) ³		
1. Ressources humaines¹⁴					Personnel qualifié	Une équipe de l'ACFCAM/CTFC est dédiée au projet, est pris en charge et travaille en collaboration avec les équipes techniques municipales et les services déconcentrés de l'État.
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts liés, personnel local)⁴ⁱ						
1.1.1 Technique	Par mois					
Coordonnateur CTFC (Temps plein)	Mois	48	2 000,00	96 000,00		
Ingénieur Sénior projet Zone Savane (Temps plein)	Mois	48	518,00	24 864,00		
Ingénieur Junior projet Zone Transition (Temps plein)	Mois	48	518,00	24 864,00		
Responsable administratif et financier	Mois	48	443,00	21 264,00		
Responsable suivi Evaluation (Temps plein)	Mois	48	525,00	25 200,00		
Caissier du Projet	Mois	48	350,00	16 800,00		
2 chauffeurs	Mois	96	235,00	22 560,00		
1.2 Honoraires Assistant Technique						
Assistant technique	Mois	48	800,00	38 400,00		

Volontaire international	Mois	48	668,00	32 064,00		
1.3 Perdiems pour missions/voyages⁵					Per diem pour mission de suivi des activités de terrain	La sécurité s'améliore désormais dans le Septentrion (Extrême-Nord et Adamaoua). Il n'y a pas d'insécurité notoire dans le Nord et dans la zone de transition. La sécurité de la zone est assurée par l'armée et les comités de vigilance intercommunale.
1.3.1 À l'étranger						
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'Action)						
Coordonnateur CTFC	Per diem/JR	128,05	38,11	4 880,00		
AT MINFOF	Per diem/JR	128,05	38,11	4 880,00		
Chauffeur 1	Per diem/JR	305,05	25,91	7 904,00		
Chauffeur 2	Per diem/JR	237,28	25,91	6 138,00		
Responsable suivi	Per diem/JR	128,05	38,11	4 880,00		
Responsable antenne Zone transition	Per diem/JR	288,11	38,11	10 980,00		
Responsable antenne Savane sèche	Per diem/JR	314,87	38,11	12 000,00		
1.3.3 Participants aux séminaires/conférences					Logistique et fournitures	Le report, la suspension ou l'annulation de l'activité.
Séminaires de lancement Yaoundé et Maroua	Nb participants	78	76,92	6 000,00		
Séminaire de capitalisation	Nb participants	104	76,92	8 000,00		
Sous-total Ressources humaines					367 678,00	
3. Voyages⁶					Per diem pour transport	Les voyages sont pris en charge par la subvention de l'UE
2.1. Voyages internationaux						
2.2. Trajets locaux						
Vol A/R	Par vol			0,00		
Train-bus	AN	Nb billets				
Vol A/R		30	189,00	5670,00		
Train-bus		23	105,90	2436,00		
Sous-total Voyages					8 106,00	
3. Équipement et fournitures⁷						Les équipements et fournitures

3.1 Achat d'01 véhicule	Par véhicule	1	37 000,00	37 000,00	Fournitures, équipements informatiques, bureautiques et matériels roulants	sont disponibles et mis à la disposition du personnel affecté à l'Action.
3.2 Location Véhicule	année	4	1 700,00	6 800,00		
3.3 Mobilier, matériel informatique, Autres équipements (voir Doc projet)	Nombre	10	909,00	9 090,00		
3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils	Nb véhicule	2	2 000,00	4 000,00		
3.5 Autres (carburant)	Mois	48	423,34	20 320,32		
3.6 Maintenance informatique	Mois	48	100,00	4 800,00		
Sous-total Équipement et fournitures				82 010,32		
4. Bureau local¹⁴						
4.1 Coût d'entretien du/des véhicules	Par mois	48	310,00	14 880,00	Fournitures, équipements informatiques, bureautiques et matériels roulants	Le budget de l'Action est disponible pour assurer l'entretien du/des véhicules, la location de bureaux et les autres services
4.2 Location de bureaux	Par mois	0	0,00	0,00		
4.3 Consommables - fournitures de bureau	Par mois	48	225,00	10 800,00		
4.4 Autres services (tél. /fax, électricité/eau, internet)	Par mois	48	237,00	11 376,00		
Sous-total Bureau local				37 056,00		
5. Autres coûts, services⁸						
5.1 Publications ⁹	Nombre	5	1 000,00	5 000,00		
5.2 Études, recherche ⁹	Nombre	2	1 000,00	2 000,00		
5.3 Coûts d'audit/vérification des dépenses	Nbre audit	4	6 400,00	25 600,00		
5.4 Coûts d'évaluation	Nbre	2	3 340,00	3 340,00		
5.5 Traduction	Nbre	0	0,00	0,00		
5.6 Services financiers (Assurances, services bancaires et agios,)	année	4	3 331,50	13 326,00		
5.7 Caution sur Première avance (caution 1er versement de Pro Assur Assurance)	année	1	8 399,00	8 399,00		
5.8 Coûts des conférences/séminaires ⁹ (Atelier des parties prenantes pour le suivi à mi-parcours du Projet)	Mi-parcours	2	2 000,00	4 000,00		
5.9 Actions de visibilité ¹⁰	AN	4	10 000,00	40 000,00		
Sous-total Autres coûts, services				101 665,00		

6. Autres						
6.1 investissements sur sites projets (Composantes de l'Action)						
6.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires (Composante1)	AN	4	17 125,00	68 500,00		Les Communes disposent des ressources humaines qualifiées affectées au projet
6.1.2 Plantation, Entretien, Sécurisation et services connexes pour 1 000HA; en Zone de Savane sèche (Composante2)	AN	4	144 375,00	577 500,00		Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés
6.1.3 Plantation, Entretien, sécurisation et services connexes pour 400HA. Zone de transition (Composante3)	AN	4	79 750,00	319 000,00		Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés
6.1.4 Appui à l'approvisionnement du marché domestique en bois légal (Composante5)	AN	4	19 000,00	76 000,00		Le MINFOF a validé le SVL mis en place
Sous-total Autres				1 041 000,00		
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6)				1 637 515,32		
8. Coûts indirects (maximum 6 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				98 250,92		
9. Total des coûts éligibles de l'Action, hors réserve pour imprévus (7+8)				1 735 766,24		
10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				64 233,76		
11. Total des coûts éligibles (9+10)				1 800 000		
12. - Taxes ¹¹				450 000		
12. - Contributions en nature ¹²						
13. Total des coûts acceptés¹¹ de l'Action (11+12)				2 250 000		

2.6. Plan d'Action à jour concernant les futures activités du projet. (Novembre 2021 à Décembre 2022)

Composantes / Résultats / Activités	2021		Année 2022												Organisme de mise en œuvre		
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
																	Composante 1 : Renforcer les capacités des Communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro-forestières
																	Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux
<p><i>Préparation Activité 1.1.1 : formalisé les partenariats avec les Communes retenues</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer les TdR ▪ Finaliser la procédure de sélection du site ▪ Identifier les partenaires locaux compétents pour appuyer les Communes ; formaliser les partenariats entre les parties prenantes ▪ CTFC: sensibiliser les exécutifs communaux à créer des CFC opérationnelles au sein de leurs Communes ▪ Commune : initier une décision créant des CFC dotés de moyens de fonctionnement au sein de la Commune ▪ Installer et former les cellules de foresterie communale 																	Communes / ACFCAM-CTFC
<p>Exécution Activité 1.1.1 : formalisé les partenariats avec les Communes retenues</p>																	ACFCAM/ CTFC
<p><i>Préparation Activité 1.1.2 : faire un état des lieux des sites à reboiser</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Visiter les sites, cartographiés, évaluer les conditions physiques et environnementales ▪ Proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau, la sécurisation des parcelles, la lutte antiérosive 																	Communes / MINFOF /MINEPDED/ ACFCAM/ CTFC
<p>Exécution Activité 1.1.2 : faire un état des lieux des sites à reboiser</p>																	Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC
<p><i>Préparation Activité 1.1.3 : élaborer 2 études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2zones de projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relire et finaliser la mouture des 2 études 																	ACFCAM/ CTFC / Consultant / Commune

<p><i>Préparation Activité 2.1.1 : délimiter et matérialiser les superficies à boiser/reboiser</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Décider du mode de délimitation, ▪ Marquer les limites à la peinture, ▪ Dégager les pares feux, ▪ Sécuriser les parcelles à reboiser 		<p>Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC</p>
<p>Exécution Activité 2.1.1 : délimiter et matérialiser les superficies à boiser/reboiser</p>		<p>Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC</p>
<p><i>Préparation Activité 2.1.2 : acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR pour le fonctionnement des pépinières des Communes de Kousseri et de Mora ▪ Commander les plants pour la campagne sylvicole ▪ Créer une pépinière communale pour la campagne sylvicole ▪ Assurer le fonctionnement des pépinières communales en continu sur 5 ans ▪ Former les pépiniéristes communaux 		<p>Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/ CTFC</p>
<p>Exécution Activité 2.1.2 : acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières</p>		<p>Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC</p>
<p><i>Préparation Activité 2.1. 3 : préparer le terrain et mettre les plants en terre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Défricher la parcelle ▪ Ouvrir les lignes de plantation en courbes de niveau ▪ Chercher les jalons ▪ Faire le piquetage ▪ Effectuer les trouaisons 		<p>Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC</p>
<p>Exécution Activité 2.1. 3 : préparer le terrain et mettre les plants en terre</p>		<p>Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC</p>
<p><i>Préparation Activités 2.1.4 : réaliser les plantations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR 		<p>Communes / MINFOF / ACFCAM/ CTFC</p>

<p>Exécution Activités 2.1.4 : réaliser les plantations</p>		<p align="center">Communes / MINFOF / ACFCAM / CTFC</p>
<p><i>Préparation Activité 2.1.5 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TDR pour les activités post plantations ▪ Installation/consolidation des clôtures ▪ Création/entretien des pare feux ▪ Gardiennage permanent ▪ Arrosage des jeunes plants ▪ Mobiliser les agriculteurs riverains pour les cultures intercalaires ▪ Faire signer les conventions d'usage à durée déterminée 		<p align="center">Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/ CTFC</p>
<p>Exécution Activité 2.1.5 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitements phytosanitaires ▪ Surveillance des feux ▪ Organiser les regarnis ▪ Organiser la parcellisation et la distribution des terres 		<p align="center">Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/ CTFC</p>
<p><i>Préparation Activité 2.1.6 : communiquer sur les activités de création des plantations forestières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TDR ▪ Sensibiliser, tenir des réunions d'information des populations riveraines et des médias 		<p align="center">Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/ CTFC</p>
<p>Exécution Activité 2.1.6 : communiquer sur les activités de création des plantations forestières</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer des campagnes d'affichages dans les mairies, médiats, réunions d'information des populations riveraines et des médias 		<p align="center">Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/ CTFC</p>
	<p>Composante 3 : Reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique</p>	
	<p>Résultat 3.1 : les 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.</p>	

<p><i>Préparation Activité 3.1.6 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Installation/ consolidation des dispositifs de sécurité ; ▪ Création/entretien des pare-feu ; ▪ Gardiennage 		Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 3.1.6 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrosage des jeunes plants ▪ Traitements phytosanitaires ▪ Surveillance des feux ▪ Organiser les regarnis, etc. 		Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 3.1.7 : communiquer sur les activités de reboisement de 400 ha de zones dégradées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Sensibiliser, informer ▪ Lancer les campagnes d'affichage dans les mairies + médias ▪ Réunions d'information des populations riveraines 		ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 3.1.7 : communiquer sur les activités de reboisement de 400 ha de zones dégradées</p>		ACFCAM/CTFC
	<p>Composante 4 : appuyer les Communes pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal</p>	
	<p>Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal</p>	

<p><i>Préparation Activité 4.1.1 : former les Communes pilotes sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV FLEGT des forêts communales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Transmettre aux CFC, une copie de la Loi 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche, assortie des documents de sécurisation des bois ▪ Concevoir les modules de formation et programmer l’atelier de formation au mois d’Octobre ▪ Former les Communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l’origine du bois : le personnel communal (CPF, CFC, agent communal) formé, vérification de l’origine légale du bois ▪ 		<p>ACFCAM/CTFC/ Communes / MINFOF / MINEPDED</p>
<p>Exécution Activité 4.1.1 : formé les Communes pilotes sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV FLEGT des forêts communale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les Communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi de la légalité ▪ Tester les outils et les procédures sur le terrain ▪ Former les Communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l’origine du bois ▪ S’assurer que le bois transporté est légal et respecte les obligations en matière de réglementation et de transport 		<p>ACFCAM/CTFC/ Communes / MINFOF / MINEPDED</p>
<p><i>Préparation Activité 4.1.2 : communiquer sur la légalité du bois et l’approvisionnement du marché domestique en bois légal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmer des réunions avec les populations riveraines, radios locales, articles de presse et dépliants. ▪ Elaborer les TdR 		<p>Communes / MINFOF / MINEPDED / ACFCAM/CTFC</p>
<p>Exécution Activité 4.1.2 : communiquer sur la légalité du bois et l’approvisionnement du marché domestique en bois légal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir des réunions avec les populations riveraines, radios locales, articles de presse et dépliants. 		<p>Communes / MINFOF / MINEPDED / ACFCAM/CTFC</p>

Composante 5 : coordonner le projet avec les Communes												
Résultat 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement												
<p><i>Préparation Activité 5.1.1 : mettre en place et coordonner l'équipe du projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter l'équipe dédiée au projet ▪ Mobiliser et attribuer les moyens ▪ Répartir les tâches 												ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 5.1.1 : mettre en place et coordonner l'équipe du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en charge l'équipe du projet ; ▪ Coordonner et suivre les activités du projet 												ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 5.1.2 : acquérir le matériel, les équipements et les assurances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Monter et publier l'appel d'offres pour l'acquisition d'un véhicule ▪ Elaborer les TdR d'acquisition des équipements 												ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 5.1.2 : acquérir le matériel, les équipements et les assurances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir un véhicule, des équipements et matériels ▪ Payer les assurances 												ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 5.1.3 : suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les réunions mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles (technique et financier) 												ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 5.1.3 : suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir les réunions mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles (technique et financier) ▪ Elaborer les rapports d'exécution des activités ▪ Elaborer un rapport narratif intermédiaire et financier ; ▪ Elaborer un rapport narratif final et financier 												ACFCAM/CTFC

<p><i>Préparation Activité 5.1.4 : auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR de l'audit ; ▪ Contrôle interne des justifs ; ▪ Provisionner les frais financiers ; ▪ Assurer les activités du projet 																ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 5.1.4 : auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Certifier les dépenses du projet par l'Expert-comptable ▪ Elaborer 01 rapport d'audit comptable externe de l'Action 																KPMG / ProAssur / ACFCAM/CTFC

3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération

3.1. Evaluation des relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention et informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée :

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État en zone de savane et de transition. L'Action, sous forme d'une subvention octroyée à l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun) est mise en œuvre par le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) qui est l'organe technique de l'ACFCAM. A ce titre, le CTFC travaille en étroite collaboration avec l'Exécutif de l'ACFCAM et assure le suivi technique de manière harmonieuse auprès des Communes bénéficiaires de la subvention.

Des conventions cadres régissant les relations entre l'ACFCAM et les Communes bénéficiaires ont été signées dès le lancement des activités de l'Action. Ces dernières contiennent les montants à transférer par l'ACFCAM aux Communes sur quatre (04) ans d'exécution du projet. Jusqu'ici, les clauses contractuelles sont respectées par les différentes parties.

3.2. Evaluation des relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques et leur influence sur l'Action :

Les relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques sont harmonieuses.

- L'ACFCAM et le CTFC travaillent en étroite collaboration avec la CAON et l'UE ;
- L'ACFCAM à travers le CTFC, bénéficie d'une assistance technique du MINFOF, du MINEPDED, du MINDDEVEL et du MINAT. Cet appui à un impact considérable dans la mise en œuvre de l'Action ;
- Les agents des Services déconcentrés de l'Etat (MINFOF et MINEPDED) sont associés, à l'exécution de toutes les activités de terrain ;
- Le MINEPDED soutient l'ACFCAM à travers son accompagnement dans le cadre du Projet Sahel Vert ;
- Le MINAT participe à l'apaisement des tensions entre les riverains et accompagne les Communes bénéficiaires dans le processus d'implémentation de l'Action et de facilitation des procédures de sécurisation foncière

Toutes ces relations ont permis de mobiliser des partenaires techniques et financiers aux côtés des Communes bénéficiaires pour conduire l'Action avec efficacité et efficience sur le terrain.

3.3. Description des relations entre l'ACFCAM/CTFC avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'Action :

- Les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sont très intéressées et mobilisées autour des activités du projet. Un des signaux forts à ce sujet est la réaction spontanée de certaines Communes qui ont mobilisé des cofinancements en nature et en numéraire pour réaliser leurs activités ;

Le CTFC a entretenu des relations avec les communautés riveraines des communes bénéficiaires Concernant l'organisation, la gestion de l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations

Ces communautés riveraines des Communes bénéficiaires ont été mobilisées et sensibilisées dès le lancement des opérations de reboisement, pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres. Les linéaires de clôture se sont faits dans certaines Communes au même moment que les opérations de piquetage et de trouaison. Grâce au partenariat local entre les Communes bénéficiaires et les agriculteurs locaux, l'Action a appuyé les opérations de reboisement (défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre), les cultures intercalaires effectuées par ces agriculteurs locaux et intensifié cette collaboration jusqu'aux opérations de regarnis, d'arrosage et de sécurisation et d'entretien des nouvelles et anciennes plantations en 2021.

Préalablement, l'Action a accompagné les Communes bénéficiaires dans leurs campagnes de sensibilisation des populations locales, animées par des personnes ressources comme les Conseillers municipaux, les sectoriels concernés (MINFOF, MINEPDED, MINATD, MINDDEVEL), des Chefs traditionnels, les Chefs d'établissements scolaires et sanitaires publics et des médias, sur la lutte contre les feux de brousse, la divagation du bétail sur les espaces reboisés et certains aspects transversaux sur la promotion des droits de l'homme, les droits de l'enfant et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, la viabilité environnementale, l'implication budgétaire des exécutifs communaux, la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre la Covid-19, l'éducation environnementale etc. Les traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières et autres agents nuisibles), la fertilisation en engrais pour l'enrichissement des sols des sites reboisés et la conduite des anciennes et nouvelles plantations ont été effectués.

Pour assurer la mise en défend des sites reboisés (mise en place d'une clôture en fil barbelés) et la protection des jeunes plants, les Communes cibles ont recruté des gardiens parmi les riverains, dont leur rôle principale est d'empêcher, la pénétration clandestine des personnes et empêcher le pacage des animaux en transhumance dans les sites reboisés. Elles ont aussi mis en place des pare-feu autour des sites reboisés qu'elles entretiennent à chaque début de la saison sèche pour faire face aux feux de brousse, lutter contre les prédateurs comme les termites, et éviter le piétinement des plants par les grands et petits ruminants etc. Par ailleurs, elles ont pratiqué le sarclage (défricher et brûler les herbes sur une largeur de 10 mètres autour du site) sur le pourtour de chaque plant sur un rayon d'un mètre environ, afin d'éviter la concurrence herbacée, les attaques des termites, insectes nuisibles et de toute forme de prédateurs rongeurs.

En zone de savane sèche, les Communes cibles ont mis en place des branches d'épineux et/ou des briquettes autour pour protéger individuellement les plants mis en terre.

Enfin, les déjections des chèvres et de moutons, mixées dans l'eau, puis pulvérisées sur les plants, ont été préconisés aux équipes techniques communales comme mesure de traitement pour empêcher que les jeunes arbres ne soient broutés par ces ovins et caprins.

Les acteurs de la société civile et des services déconcentrés de l'Etat ont massivement pris part aux activités du projet. Le climat de collaboration au sein de la coordination technique du CTFC est bon avec les autres partenaires. Les travaux de mise en œuvre de l'Action se font de façon participative et en collaboration avec la plateforme WhatsApp regroupant toutes les Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE. La mise en œuvre des activités du projet tient compte des initiatives locales de ces Communes et des interventions existantes des autres partenaires au développement. Ainsi, l'encrage du projet avec les initiatives, telles que le processus APV/FLEGT, REDD +, Projet Sahel Vert, Projet

Ville de Paris et les interventions du MINFOF à travers le Projet C2D-PSFE2, des partenaires tels que : ANAFOR, IRAD, PNDP, l'Université des Montagnes, la société ENEO Cameroun, KfW, GIZ,AFCom, contribuent à renforcer le partenariat avec les administrations publiques tant au niveau local que central ;

Plusieurs rencontres de suivi, de coaching et d'échanges avec les bénéficiaires de l'Action, se sont tenues durant toutes les opérations de reboisement en cours. Ces rencontres ciblaient, non seulement les bénéficiaires des subventions, mais aussi certains partenaires techniques et institutionnels ;

Les différentes concertations entre ces parties prenantes du projet avaient permis de faire le point sur l'état des lieux des activités sur le terrain et d'apporter des clarifications nécessaires aux bénéficiaires, pour l'atteinte des objectifs et des résultats du projet ;

Les relations entre l'ACFCAM et ces Communes bénéficiaires sont très bonnes. Car, la collaboration entre ces entités est établie à tous les niveaux et à toutes les opérations de reboisement. De la conception des PTAB, à l'élaboration des TdR, en passant par l'exécution et le suivi des activités de terrain (sensibilisation et information des populations locales, mise en place des pépinières communales, défrichage, délimitation, matérialisation, piquetage, trouaison, mise en terre des plants et entretien des plantations), l'accompagnement technique de l'ACFCAM et du CTFC est permanente. Les travaux se déroulent dans une approche participative, avec l'implication des Agents des services déconcentrés de l'Etat, des Maires, des personnels communaux, des associations et ONG locales.

3.4. Description des liens et des synergies développés avec d'autres Actions :

Depuis le démarrage de la mise en œuvre des activités, nous pouvons affirmer que l'Action est un levier important, qui a motivé certains partenaires publics et privés, à suivre la dynamique de l'ACFCAM/CTFC. Car, ces derniers ont manifesté leur intérêt à accompagner les Communes bénéficiaires dans toutes leurs opérations de reboisement et le suivi des plantations dans les zones d'intervention de l'Action. C'est ainsi que :

- Le CTFC a accompagné la Commune de Lagdo dans les négociations et la signature d'une convention de partenariat et de développement avec un partenaire privé investisseur « African Commodities S.A » pour valoriser les plantations d'Anacardières ;
- Le projet a également accompagné la Commune de Bangangté dans le processus de formalisation et de signature d'une convention de collaboration avec la société Eneo Cameroun, en vue de la valorisation des plantations d'Eucalyptus mises en place dans la réserve forestière de Baloumgou ;
- Le Projet a aussi mutualisé les partenaires tels que : le MINFOF, le PNDP, et les trois Communes riveraines à la réserve forestière de Bapouh/Bana pour l'entretien et la restauration d'une parcelle dudit massif forestier ;
- Dans le même ordre d'idée, le CTFC s'est rapproché de certains pépiniéristes locaux pour faciliter la mise à disposition des plants au profit de certaines Communes bénéficiaires ;
- Plusieurs Communes bénéficiaires, à l'instar de : Yoko, Dimako, Bangangté, Ndiikiniméki, Tonga, Mogodé, Kousséri, Mokolo, Guémé et Yagoua, sont en train de signer des petites conventions avec les Communautés riveraines, afin non seulement qu'elles valorisent leurs cultures intercalaires à l'intérieur des sites reboisées, mais aussi qu'elles assurent de façon permanente, l'entretien, la sécurisation et l'arrosage de ces sites en cette période critique de grande saison sèche ;
- Aussi, le CTFC a approché les consultants de la coopération allemande en charge de formaliser une initiative FR100 à travers son agence KfW. Des pourparlers sont en cours pour que certaines Communes de la zone de savane sèche puissent bénéficier de nouveaux concours financiers pour appuyer leurs activités et augmenter ainsi, les superficies prévues. L'Action soutenue par l'UE, aura servi d'effet de levier pour générer de nouveaux projets.

Concernant l'organisation, la gestion de l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations

. Antécédents des subventions de l'UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible :

L'ACFCAM n'a jamais reçu des subventions de l'UE auparavant, ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible.

3.6. Précédents stages dans le cadre des subventions de l'UE :

Aucun stagiaire n'a été recruté auparavant dans l'ACFCAM ou au CTFC. Car, ils n'avaient jamais bénéficié d'une subvention de l'UE auparavant.

4. Visibilité

Au cours de cette année 2021, la visibilité de la contribution de l'UE a été assurée dans le cadre de l'Action à travers les activités couvertes par le plan de communication et de visibilité. Quelques résultats ont été obtenus, notamment :

- Les reportages photos et vidéos sont régulièrement publiés dans les réseaux sociaux Facebook (<https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>), YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nIJ0jb9dVnMQ>) et WhatsApp, et mettent en valeur les résultats de l'Action dans toutes les Communes cibles ;
- L'animation de la plateforme WhatsApp, regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre et du suivi des activités de l'Action ;
- L'administration du site web de l'ACFCAM/CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) ;
- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement de certaines Communes bénéficiaires (**Waza, Yagoua, Nyambaka, Dimako et Yoko**) ;
- Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis des sites reboisés en 2019), identifient elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles.

L'ACFCAM ne voit aucune objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid aux fins de faire connaître le résultat des Actions.

Nom de la personne de contact pour l'action : **KEMAJOU Baudelaire** – Directeur du CTFC

Signature :



Lieu : Yaoundé

Date prévue pour la remise du rapport : 20 Juillet 2022

Date d'envoi du rapport : 30 Juillet 2022